

Petite entreprise

aux petites entreprises. Je regrette que le parti conservateur appuie les conclusions de la commission Bryce.

Nous, du Nouveau parti démocratique, avons constamment insisté sur la nécessité de revitaliser notre industrie de la fabrication. C'est dans ce secteur qu'on crée des emplois. La situation de cet important secteur de l'industrie canadienne se détériore d'année en année parce que le gouvernement permet à des sociétés étrangères de s'établir chez nous et compte trop sur l'exportation des ressources. Notre déficit au chapitre du commerce des produits manufacturés est passé de 3 milliards à 11 milliards de dollars. Cela veut dire que nous importons plus de produits manufacturés que nous n'en exportons. Avec les années, les Canadiens ont ainsi perdu quelque 400,000 emplois. Nous avons toléré que ce secteur vital de notre économie périclite. Cela résulte en partie de la vassalisation économique du Canada et de la mainmise étrangère que nous avons toléré.

Sur les 500 entreprises que j'ai mentionnées, près de 280 sont sous mainmise étrangère. Cela signifie qu'en période de ralentissement économique, les filiales canadiennes seront les premières touchées par les licenciements d'employés. Cela veut également dire que les travaux de recherche et de développement ne se feront pas au Canada et que l'on adoptera des mesures interdisant aux filiales canadiennes d'exporter leurs produits à l'étranger, ce qui permettrait de créer plus d'emplois au Canada.

La petite entreprise pourrait jouer un rôle beaucoup plus important que celui qui lui est actuellement dévolu. Il faudrait ranimer ce secteur pour relancer l'économie, créer des emplois et assurer des recettes et des revenus au gouvernement fédéral. Actuellement, la petite entreprise emploie entre 30 et 60 p. 100 de la population active, selon les critères que l'on emploie pour la définir. Pour la plupart des gens, la petite entreprise est celle qui emploie moins de 200 personnes, dont le propriétaire assure la gestion et qui ne domine pas son secteur d'exploitation.

Je veux faire ressortir le rôle important que pourraient jouer les petites entreprises dans la reconstruction de notre économie. Si l'on examine les budgets et les politiques consacrés à la petite entreprise, on ne peut que conclure que le gouvernement favorise les grandes sociétés aux dépens des petites entreprises. Au fil des années, il a laissé la concentration des entreprises s'effectuer. Il a toléré la mainmise étrangère. Il a permis aux grandes entreprises d'imposer des prix plus élevés grâce à l'hégémonie qu'elles exercent sur le marché. Il a laissé le chômage augmenter. Il a contribué au déclin de notre secteur manufacturier en ne réagissant pas devant le nombre record de faillites parmi les petites entreprises. Les faits sont éloquents. Le gouvernement n'est pas intéressé à ranimer le secteur de la petite entreprise ni à réglementer le pouvoir des corporations qui dominant notre société. Le Canada a besoin d'une politique de la petite entreprise constructive et imaginative. Le Nouveau Parti démocratique préconise un secteur de la petite entreprise vigoureux.

J'aimerais décrire brièvement ce qu'il faut à la petite entreprise, de l'avis de mon parti, et ce que nous ferions pour encourager ce secteur de notre économie. Il devrait être évident que nous devons restreindre la puissance des grandes entreprises et les empêcher de manipuler facilement les prix et l'offre. On peut le faire, par exemple, en brisant les oligopo-

les ou les quasi-monopoles qui se rencontrent en bien des secteurs de notre économie afin d'assurer une véritable concurrence et que chacun puisse en tirer profit. Il y a des cas où il est inutile de briser les monopoles. Je songe par exemple à Bell Canada. Si nous choisissons de ne pas briser les monopoles, il faut alors les assujettir à une réglementation efficace, soit par l'intermédiaire d'un organisme gouvernemental de réglementation doté de véritables pouvoirs, soit au moyen d'une loi sur la concurrence qui donne le pouvoir de réprimer les pratiques de concurrence déloyale qui nuisent aux consommateurs et aux petites entreprises. Il nous faut restreindre le pouvoir qu'ont les grandes entreprises d'agir sur le marché, l'offre, la demande et les prix.

Nous devons aider la petite entreprise à résoudre ses problèmes de liquidités. Tout député qui a pris la peine de s'entretenir avec un petit entrepreneur sait que c'est là son premier souci. Il faut aux petits entrepreneurs des fonds de lancement, de l'argent comptant et des capitaux pour se lancer en affaires, prendre de l'expansion ou traverser une période difficile. Quand on pense à ce que le ministre a à offrir comme solution à ce problème, la loi sur les prêts aux petites entreprises, c'est à en pleurer. Les petits entrepreneurs auxquels j'ai parlé me disent que les directeurs de banque leur rient au nez à l'idée de les aider en vertu de cette loi. La loi n'exige pas des banques qu'elles mettent un certain montant de côté à l'intention des petites entreprises. La plupart des directeurs de banque se rendent compte qu'en tenant leur bout ils peuvent forcer les petits hommes d'affaires à emprunter au taux d'intérêt préférentiel plutôt qu'au taux légèrement inférieur prévu par la loi. Il importe que cette loi exige des banques qu'elles prêtent un certain montant à la petite entreprise.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Le ministre d'État à la petite entreprise (M. Abbott) invoque le Règlement.

M. Abbott: Monsieur l'Orateur, le député me permet-il de rectifier ce qu'il vient de dire?

M. Symes: Oui, monsieur l'Orateur.

M. Abbott: Les banques demandent le taux préférentiel plus 1 p. 100 aux termes de la loi sur les prêts aux petites entreprises. Le député a déclaré qu'elles préféreraient le taux préférentiel. Je présume qu'elles préféreraient un taux de 1 p. 100 plus élevé. Elles demandent rarement moins que le taux d'intérêt prévu dans la loi sur les prêts aux petites entreprises.

M. Symes: Je suis gré au ministre d'apporter cette précision. Le nombre de petits entrepreneurs qui aimeraient se prévaloir de la loi sur les prêts aux petites entreprises comparé à ceux qui peuvent effectivement le faire est très décevant. Quand on compare le nombre total de prêts que les banques privées consentent, dans le cours normal de leurs affaires, avec ceux qui sont effectivement accordés dans le cadre de cette loi, on se rend compte combien ces derniers sont peu nombreux. Il faudrait réaménager tout ce secteur. Il faudrait augmenter la limite des prêts et les banques devraient montrer beaucoup plus de souplesse. Il faudrait également une réforme fiscale. On favorise les grandes sociétés par rapport aux petites entreprises.

Les gouvernements néo-démocrates provinciaux ont pris des mesures en vue de réduire le taux d'imposition des petites entreprises. Nous pourrions profiter de leur expérience. Il